

Jeudi 20 janvier 2011

Lors de la conférence de presse du 19 janvier 2011 puis des voeux prononcés aux partenaires, Jean-Luc Laurent, le président de l'Établissement Public Foncier Ile-de-France, s'est exprimé sur plusieurs points clés:

«Le Grand Paris du foncier avance grâce à la méthode fédérative et coopérative de l'Établissement».

Sur les territoires des futures infrastructures du réseau de transport francilien, l'EPFIF est déjà présent dans plus d'une vingtaine de communes pour y mener une politique d'anticipation en apportant son expertise sur du foncier de renouvellement urbain.

Jean-Luc Laurent souhaite qu'un réseau de synthèse voit rapidement le jour après les débats publics et que les mises-en-garde de l'EPF sur une captation miraculeuse des plus-values soient définitivement intégrées dans l'économie générale du projet; mises-en-garde déjà reprises par le rapport Carrez et consignées dans le cahier d'acteurs promu par le conseil d'administration de l'Établissement.

«L'EPF Ile-de-France est un puissant acteur de la régulation foncière qui tient ses promesses dont on ne doit pas bouleverser la gouvernance au risque d'être contre-productif».

Le rythme ternaire «convention, acquisition cession» de la stratégie foncière déployée arrive déjà à maturité. En effet, l'année 2010 enregistre 19 millions d'euros de cessions à des opérateurs immobiliers et, fin 2011, devrait dépasser en cumulé 80 millions d'euros.

L'activité montera régulièrement en régime pour permettre à l'horizon 2016 une production annuelle de 7000 logements et 350 000 m² de locaux d'activités.

«Au même titre que le Grand Paris ne peut se faire contre la Région, une politique foncière de qualité, où le projet prime sur les usages du marché concurrentiel, ne peut être menée à bien sans l'EPF Ile-de-France», a déclaré Jean-Luc Laurent.